

vers 1370 à Aix-la-Chapelle et se répandirent dans les pays voisins.

“Ces fanatiques des deux sexes, dit Larousse, se mettaient tout à coup à danser jusqu'à ce qu'ils tombassent à la renverse, inanimés. Ils prétendaient qu'ils étaient favorisés, durant leur danse, de visions extraordinaires. Ils mendiaient de ville en ville et méprisaient toute autorité religieuse et tout culte établi. On les prit à Liège pour des possédés et plusieurs furent exorcisés.”

l'avaient simplement imaginée en commémoration des grandes épidémies de 1348 et de 1373, qui causèrent de grands ravages, et à la suite desquelles furent organisées des confréries dont les membres couraient les rues en se flagellant et en exécutant des danses singulières; on a voulu y voir aussi la représentation de l'une de ces affreuses maladies si répandues au moyen-âge et connues sous le nom de *Danse de Saint-Guy*; enfin, il existe une opinion, qui tend à établir que la



*Ballet de Venus dans "Tannhauser"*

La danse qui nous semble être une manifestation de joie fut aussi (elle l'est encore chez certaines peuplades) une expression de sentiment absolument étranger à la joie. Elle était, chez nos sauvages du Canada entre autres, une excitation au massacre ou le couronnement d'un carnage. Et qui n'a entendu parler de la Danse des Morts, au Moyen âge. Les savants ne sont pas d'accord sur son origine. Les uns ont pensé qu'elle était de fondation payenne; d'autres que les sculpteurs

danse des morts n'est que la traduction et le commentaire de cet avertissement de l'Eglise: *memento homo quia pulvis est*.

“Il convient, dit l'*Intermédiaire*, que je cite en ce moment, de ne pas confondre la *Danse des morts* avec la *Danse macabre*. Elles diffèrent d'origine et de caractère. Tout porte à croire, en effet, que la *Danse des morts*, d'abord représentée sur les édifices religieux, ou en peinture, ou en sculpture, a donné naissance à la *Danse macabre*, qui